

## Compte rendu du CTPD du 18 janvier 2011

Nous avons lu notre déclaration liminaire dont vous trouverez la copie ci-jointe. Le Président du CTPD n'y a pas répondu.

Nous avons ensuite abordé l'ordre du jour.

### ORDRE DU JOUR

- Transfert de la cotisation foncière des entreprises(CFE)des SIP vers les SIE/ Formation au recouvrement de la CFE**
- Modification des horaires d'ouverture de la trésorerie de CARNAC**
- Expérimentation des espaces de dialogue social et tableau de bord de veille sociale**
- Questions diverses**

### **Transfert de la cotisation foncière des entreprises (CFE) des SIP vers les SIE/ Formation au recouvrement de la CFE**

Dispositif d'accompagnement: un cursus de formation à l'attention des agents et de leurs chefs de service; la mise en place d'un correspondant au niveau de chaque Direction; la désignation d'un référent au niveau de la trésorerie ou du SIP; une rubrique dédiée sur Ulysse; un dispositif d'assistance (pour plus de détails, cf documents joints avec ce compte rendu).

Un comité de pilotage a été mis en place et trois groupes de travail ont été constitués sur le recouvrement amiable, le recouvrement forcé et la période « transitoire ».

La mission du recouvrement de la CFE démarrera pour les SIE avec l'action en recouvrement sur les créances non soldées du rôle général 2010 et des rôles supplémentaires (CFE ou TP) mis en recouvrement les 30 novembre 2010 et 31 décembre 2010. Les SIE seront compétents pour les rôles généraux émis à compter de 2011.

Le calendrier: 15/6/2011 transfert de compétence juridique aux SIE, transfert des RAR du RG 2010 et des RS émis fin 2010 dans MEDOC et MIRIAM, acomptes CFE 2011, RS émis en avril 2011.

(pour plus de détails, cf documents joints avec ce compte rendu).

Un groupe de travail a également été constitué pour aborder **l'organisation dans les SIE**. Il a pour objectif de réfléchir sur la gestion des périodes de pointe, la distinction des tâches nécessitant un traitement de masse et celles demandant une expertise ainsi que l'incidence de Gespro et du recouvrement de la CFE. Cette réflexion sur les SIE est une démarche locale et non nationale.

Le **protocole sur les relations entre les ICE et les SIE** sera également revu (le dernier date de 2006), il fait l'objet d'un groupe de travail.

**Au delà de tous les problèmes techniques et l'appropriation par les agents de nouvelles applications informatiques, nous avons dénoncé dans notre déclaration liminaire ainsi qu'au cours du débat le transfert de la mission sans moyen humain correspondant.**

Le Directeur encore une fois assume ce choix « impopulaire » puisque c'est lui seul qui a décidé ce non-transfert d'emplois (certes estimé à 1,2 emplois par l'ORE mais ce système de calcul est en lui même contestable), considérant que la tâche n'était pas si énorme à absorber, « que ce n'était pas

une mission difficile ».

Nous lui avons répondu que les arguments de la Direction sont toujours les mêmes mais que dans les services, cette nouvelle mission vient s'ajouter à celles déjà existantes dans un contexte de suppressions d'emplois. Le ras le bol est général dans les SIE et les collègues se demandent comment ils vont arriver à absorber cette nouvelle tâche.

**Vote: Contre CGT, Snui/SUD, CFDT Abstention FO**

### **Modification des horaires d'ouverture de la trésorerie de CARNAC**

La CGT dénonce, à chaque fois, la réduction des horaires d'ouverture dans les trésoreries. A Carnac, le poste est déjà fermé le mercredi après-midi. Le Trésorier réclame à nouveau une fermeture des guichets le vendredi après-midi « compte tenu de la baisse des effectifs affectés ».

Le Président fait une autre analyse en déclarant que l'offre d'ouverture était déjà largement satisfaisante allant même jusqu'à affirmer que 4 jours seraient suffisants!

Nous comprenons par contre très bien le vote et la position des agents de Carnac qui sont contraints de demander la fermeture le mercredi et le vendredi après-midi du fait du nombre insuffisant d'agents mais nous ne pouvons pas accepter un nouveau recul du service public.

**Vote: Contre CGT, Snui/Sud, CFDT, FO**

### **Expérimentation des espaces de dialogue social et tableau de bord de veille sociale**

La 2ème vague de réunions aura lieu le 25 janvier prochain. Des propositions concrètes devront être formulées par les participants et la Direction locale tentera d'y répondre.

Les sujets d'ordre national (ex: les emplois ou PVFI) seront transmis à la Direction centrale.

Comme nous l'avons exprimé dans notre déclaration liminaire, il faudra répondre aux revendications des agents, ces espaces de dialogue ne peuvent pas servir que de simple défouloir.

Une restitution de ces réunions sera présentée en CTPD avec la présence d'un membre de l'IRES.

**Le tableau de bord de veille sociale** a été succinctement présenté. Il sera en effet examiné de façon plus approfondie lors du prochain CTPD lorsque le tableau relatif au dernier trimestre de l'année 2010 aura été finalisé.

### **QUESTIONS DIVERSES**

-Présentation par la Direction de CHORUS dans le Morbihan

#### **-Indemnisation des aides géomètres**

C'est une question que nous avons posée lors du précédent CTPD. La réponse est en cours. Pour le taux des IFDD, cela relève du niveau national. Pour une éventuelle indemnisation des repas, la réponse est « politique » et seul le Directeur du Morbihan peut prendre la décision. Affaire à suivre...

### -Parking de l'Hôtel des Finances de LORIENT

Nous avons demandé son nettoyage et son aménagement (notamment trouver une solution pour les poubelles). La Direction a pris note.

### -Avenir des CMI/CMIB (assistance informatique locale)

Les agents sont inquiets et souhaitent connaître l'organisation et l'avenir de leur mission. La Direction a souhaité les rassurer en nous affirmant qu'il n'y aurait pas de changement à moyen terme.

Ensuite et une fois les discussions terminées au niveau national se posera sans doute la question de leur rattachement aux nouvelles directions locales informatiques mais pas de changement pour le moment dans le cadre de la fusion.

### -Personnels de ménage de la Cité administrative de VANNES

Elles ont demandé que leurs horaires de travail du samedi soient répartis sur la semaine. M. BOURIANE y est favorable mais la décision doit être prise en conseil de Cité (prochaine réunion prévue début février).

La Direction continue ses recherches pour leur trouver un local afin qu'elles puissent se changer dans des conditions décentes et cela avance, elles devraient bientôt en disposer.

Les difficultés (c'est peu de le dire) concernant **Agora** ont bien sûr été évoquées et notamment le retard pris dans le traitement des demandes de remboursement des frais de déplacement. **Les Organisations Syndicales ont unanimement dénoncé une situation inacceptable.**

Le service du Personnel doit retraiter tous les états de frais saisis après le 10 décembre 2010 (les agents doivent d'abord les re-saisir) dans Agora. La direction pense que les agents vont pouvoir être remboursés dans quelques jours si les problèmes techniques sont résolus.

Nouveauté avec Agora: si les agents de la filière gestion publique veulent obtenir leurs remboursements de frais de déplacement, il faut remplir dans l'application l'autorisation de circuler avec son véhicule et fournir au service du Personnel une attestation d'assurance.

Les problèmes de « tuyaux » s'accroissent décidément puisque des ralentissements « informatiques » sont constatés depuis que le département a changé d'opérateur (SFR) et notamment dans la filière gestion publique.

### Vos représentants CGT Finances Publiques en CTPD

**Marie Annick MAIGNAN (Trésorerie AURAY)**

**Christophe RISSEL (SIE LORIENT NORD)**

**Anouk LE CLOREC ( DIRECTION VANNES)**

**Loïc SPEGAGNE (CADASTRE PONTIVY)**

**Claudie PESQUER (SIE LORIENT NORD, expert)**